



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 10, 17 et 31 juillet, 14, 21 et 28 août 2017

Permis de construire / démolition

- Néant

A pris acte :

- de l'arrêt de la saisie et de l'utilisation par la fondation BVA des adresses transmises par les communes vaudoises dès le 30 juin 2017
- du résultat du contrôle radar à la route de Cottens du 09.06.2017 (véhicules contrôlés 252, dénoncés 12)
- du rapport de contrôle concernant la remise en état de l'abri public PCi de la Grange-Rouge

A décidé :

- de ne pas donner de dérogation d'emprunter les routes communales aux véhicules de plus de 3.5 tonnes de Car Postal pour les courses scolaires
- de soutenir la candidature des Jeunesses de La Chaux - Grancy – Senarclens pour l'organisation du Giron du Pied du Jura 2017
- de préavis favorablement en vue de l'octroi de la bourgeoisie communale dans le cadre de la procédure de naturalisation facilitée cantonale entamée par Mlle Pauline Lauwers
- de signer le contrat de passage de conduite avec Swisscom sur la parcelle 77 pour une durée de 25 ans
- d'adopter le préavis municipal no 2/2017 concernant la rénovation des réseaux souterrains et la requalification de la chaussée dans le secteur de la route de Saint-Denis

A adjugé les travaux / mandats :

- Place de jeux : réparation de la traverse de balançoire, Atelier Z Sàrl, Grancy
- Collège : piques de protection contre les oiseaux, Atelier Z Sàrl, Grancy

La Municipalité